



CIRCULAIRE SPECIALE CPE N°1

SOMMAIRE

§ Situation des CPE
§ Avenir de la vie scolaire : rapport Thélot
§ Stage CPE – Vie scolaire Le Jeudi 13 Janvier 2005 à la bourse du travail de Nevers
§ Annexes Modèle d'autorisation d'absence

SITUATION DES CPE :

La mise en **application de la RTT** continue de poser des problèmes cette année. De **nombreux collègues rencontrent des difficultés face à leur chef d'établissement** pour son application précisée par la circulaire du septembre 2002 (35 heures hebdomadaires toutes activités confondues). Certains collègues sont mêmes menacés de saisie sur salaire lorsqu'ils osent récupérer des heures faites en trop. Dès 2002, les commissaires paritaires du SNES ont exigé du rectorat la création d'un groupe de suivi de la RTT dans l'académie. Ce groupe ne s'est réuni qu'une seule fois en décembre 2003, sous la présidence du chef de la DPE, et depuis, malgré nos demandes plus rien....

Dans certains établissements possédant un internat, **les CPE subissent des pressions** visant à leur faire assurer tous les services de sécurité de nuit sans compensation horaire alors que la réglementation prévoit que ce service doit être assuré par tous les personnels logés par nécessité absolue de service.

AVENIR DE LA VIE SCOLAIRE : RAPPORT THELOT

Le rapport Thélot dans son chapitre 5 propose que dans les lycées et les collèges, soit créé **un service de la vie éducative pourvu d'un directeur de la vie éducative (DVE) intégré à l'équipe de direction**. Le CPE, choisi par le chef d'établissement parmi les CPE qui deviendra DVE, se verra chargé de plusieurs nouvelles responsabilités en termes d'orientation, de l'éducation à la citoyenneté et l'accompagnement pédagogique des élèves... Cette proposition ne viserait-elle pas à décharger les chefs d'établissement de certaines responsabilités ? Quels seront les rapports entre le CPE devenu « chef » et ses collègues restés « simples » CPE par la seule volonté du chef d'établissement.

STAGE CPE – VIE SCOLAIRE

La section SNES 58 invite tous les collègues à un stage CPE- vie scolaire, **jeudi 13 janvier au premier étage de la bourse du travail (Locaux de la FSU) à Nevers de 9h00 à 17h00** . La journée sera animée par Nicolas Lamotte (Commissaire paritaire CPE).

Thèmes abordés :

- Dossier RTT
- Place et rôle des personnels de la vie scolaire dans la future loi d'orientation sur l'Ecole.

Toutes autres questions pourront être abordées.

Voir en annexe pour l'autorisation d'absence qui doit impérativement être déposée un mois avant le stage.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
 ABDELLATIF ATMANI, ALAIN CHARLOIS, OLIVIER CROUZET,
 ANNE LAPLANCHE, MICHEL ROUGIER